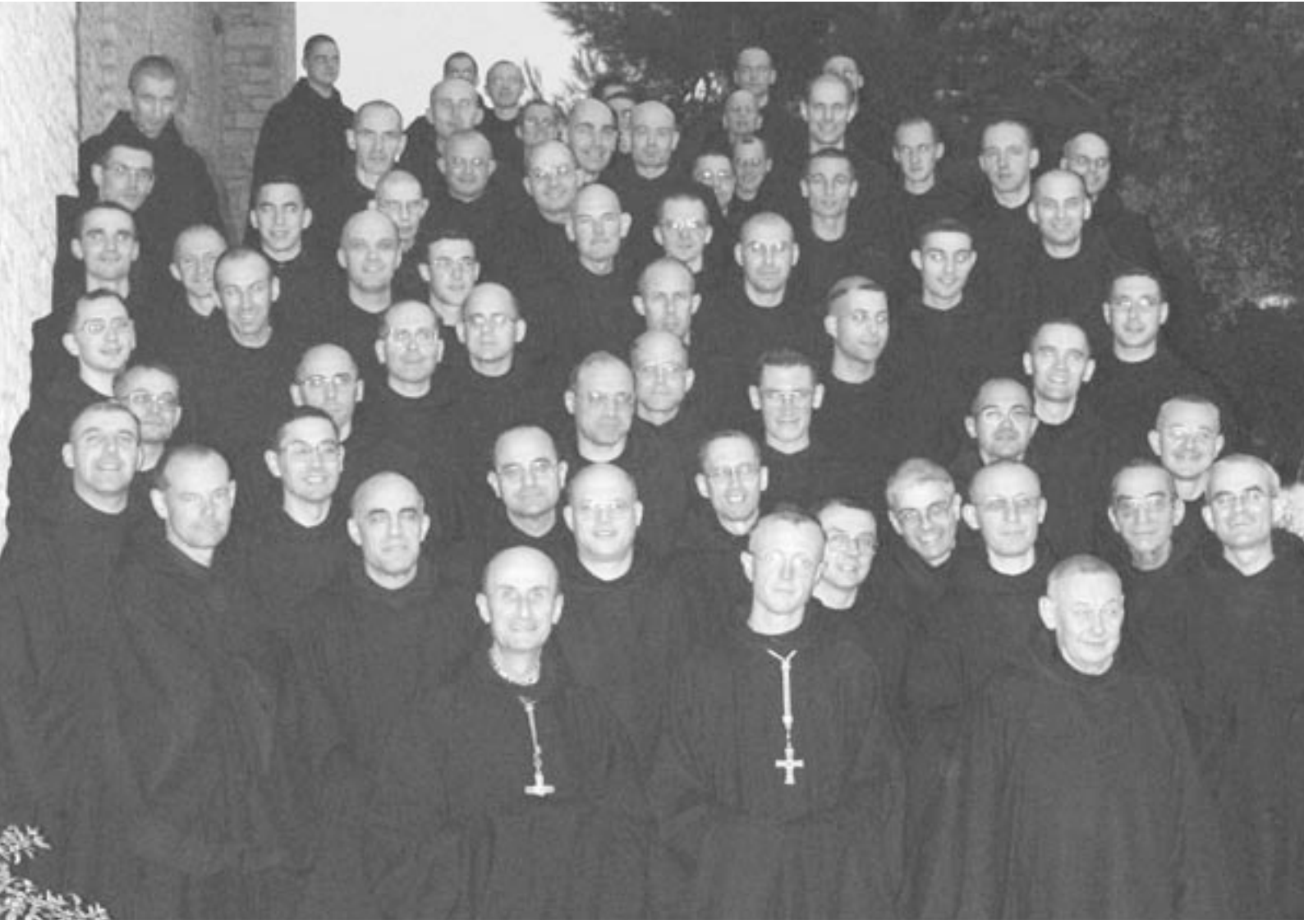

Au soir de son élection, notre nouvel abbé, Dom Louis-Marie,
entouré de Dom Courau, de Dom Gérard et de toute la communauté

ISSN 0981 0072

LES AMIS DU MONASTERE,

Dimanche 30 novembre 2003
Premier dimanche de l'Avent

« NON VENI SOLVERE SED ADIMPLERE »

Chers amis du monastère,

C'est tout tremblant que je viens vous dire : *N'ayez pas peur !* Tout tremblant encore de l'émotion qu'a suscitée en nous la décision prise par notre Père Abbé Dom Gérard de renoncer à la charge qu'il assumait depuis 33 ans.

Dom Gérard est notre fondateur, le premier moine de notre communauté, dont nous sommes tous les fils. Dom Gérard est notre fondateur, qui a déployé une énergie, une force hors du commun, envers et contre tout, non pas pour faire quelque chose de nouveau mais pour rester fidèle au trésor que lui-même avait reçu. Cette énergie virile dont il a fait preuve jusqu'au bout vient d'un tempérament exceptionnel mais surtout de cette passion qu'il avait pour Dieu. Car Dom Gérard est un homme du *tout* de Dieu, un homme passionné par la transcendance de Dieu. Et avec cela, Dom Gérard fut aussi un homme toujours neuf. Sa fidélité, il la vit avec une entière liberté et c'est pour cela que cette fidélité reste si communicative et féconde. Deux monastères de moines, un autre de moniales et une foule innombrable

d'oblats et de fidèles… On pourrait résumer la grâce de Dom Gérard — je reprends une expression d'un père de notre communauté — comme « une rayonnante et agile ténacité de l'enfant fidèle ».

Installation de notre nouveau Père Abbé

Lorsqu'il a téléphoné à La Garde pour nous annoncer sa décision, nous lui en avons demandé la raison. Il nous a dit qu'il préférait renoncer à sa charge alors que les choses allaient bien, afin de faciliter la tâche de son successeur. Nous avons dû alors procéder à une élection et c'est le pauvre Père Louis-Marie qui a été élu. Je vous avoue que les choses sont allées un peu trop vite à mon goût. Je suis entré au monastère il y a douze ans et j'ai été ordonné prêtre en 2000. Après avoir rempli la fonction de maître des novices pendant deux ans, Père Abbé Dom Gérard m'a envoyé comme prieur à Sainte-Marie de la Garde, où avec les sept autres fondateurs j'ai vécu une année parfaitement heureuse. J'ai accepté cette charge de l'abbatiat, car je crois du fond du cœur qu'elle m'est confiée par Dieu lui-même. Mardi dernier, donc, sous la présidence de Dom Courau, Père Abbé de Notre-Dame de Triors et notre Père Abbé visiteur, en la présence paternelle de Dom Gérard, au cours de la cérémonie d'*installation* qui a eu lieu dans notre chapitre, j'ai prononcé une brève allocution que je vous livre ici :

« *Non veni solvere sed adimplere.* Je ne suis pas venu pour changer mais pour continuer ce que Dom Gérard a commencé il y a plus de trente ans. Je m'engage très volontiers, en ce jour, devant vous, mes chers frères, à œuvrer selon la volonté de Dieu. Cette volonté s'est exprimée évidemment par la Révélation et elle continue de s'exprimer par la voix de l'Église. Mais, *pour nous,* elle s'exprime d'une façon plus précise par la Règle de saint Benoît et par nos *Déclarations*. La volonté de Dieu *pour nous,* s'est exprimée aussi par notre histoire, l'histoire de notre famille qui a commencé il y a 150 ans avec le Père Muard et le Sacré-Cœur. La volonté de Dieu *pour nous,* s'est exprimée par l'appel de Notre-Seigneur à Mère Marie Cronier, « appel à la vie intérieure ». La volonté de Dieu *pour nous,* s'est exprimée aussi par l'aventure de Bédoin, qui fut une aventure de fidélité. [Et quand je disais cela, je pensais évidemment à cette triple fidélité : fidélité à la tradition théologique, fidélité à la tradition monastique et fidélité à la tradition liturgique avec le rite de la messe « de saint Pie V ».] C'est cette aventure que je voudrais continuer, avec mes limites mais surtout avec la grâce de Dieu et la protection de Notre-Dame. La continuer avec vous tous. »

Et la continuer aussi avec Dom Gérard, qui a préféré s'écarter quelque temps mais qui reviendra très bientôt pour marcher encore avec nous.

Chers amis, je me recommande à vos prières et vous invite à assister ou à vous unir d'intention à la bénédition abbatiale qui me sera conférée le 25 janvier 2004 (9 h 30) par le cardinal Medina. Dès à présent, nous vous souhaitons de saintes et heureuses fêtes de Noël.

† F. Louis-Marie, o.s.b.
abbé

OÙ SONT DONC LES DIX MILLE COPTES ?

Récemment, en Égypte musulmane, un court métrage avait été donné dans une salle de cinéma où l'on pouvait voir le Fils de Dieu ridiculisé et traîné dans la boue. Immédiatement, 10 000 jeunes Coptes s'étant mobilisés étaient descendus dans la rue pour protester. Et le gouvernement avait interdit le film. En France, hélas ! face à des représentations de ce genre, on est en droit de s'interroger : « Nos 10 000 coptes, où sont-ils ? »

C'est tout le problème des *élites*. Les élites (pas toujours reconnues comme telles) sont l'honneur et le ferment d'une civilisation. Première caractéristique : elle ne le savent pas. Deuxième caractéristique : elles créent l'événement. Certes, nous avons de bons jeunes gens pieux et zélés, issus de bonnes familles ; ils font des pèlerinages, ils entrent à Saint-Cyr et parfois au séminaire. Quoi de mieux ?

Nous avons une élite morale, une élite priante et c'est ce qui nous permet d'espérer. Mais ce qui nous manque, c'est le ressort, c'est l'intransigeance. L'homme debout qui dit : NON ! Une élite, c'est le petit nombre au départ, massif à l'arrivée. C'est l'intelligence des Grecs, des chevaliers qui se croisent à la voix de saint Bernard, les Vendéens de l'armée catholique et royale, les Cristeros du Mexique. On a remarqué que dans l'*Enfer* de Dante, les places les plus brûlantes sont réservées à ceux qui, aux périodes de crises morales, se sont maintenus dans la neutralité. Or nous sommes à la fois à une époque de neutralisme et de gémissement.

L'aplatissement des valeurs

Il est certain que tout est programmé de nos jours pour paralyser ce sursaut et assurer le triomphe de la médiocrité. Il y a quelque temps Gustave Thibon nous avait raconté une bonne histoire. Invité à Marseille pour participer à un débat public sur la chevalerie, il avait en face de lui un écrivain fort connu, qui s'évertuait à démontrer, non sans talent d'ailleurs, que la chevalerie se réduisait en somme à un fait de sociologie, ce qui est très à la mode. Ainsi, disait-il, dans le haut Moyen-Âge en proie à des guerres continuelles, les fantassins plus fortunés que d'autres achetaient un cheval, ce qui du haut de leur monture leur valait un certain prestige ; peu à peu ils devinrent "chevaliers". Ensuite, la légende s'en empara, ainsi naquit le mythe de la chevalerie. L'auditoire médusé restait bouche bée.

En guise de réponse, Gustave Thibon, prenant son accent le plus provençal qu'il pût (il n'avait pas besoin de se forcer beaucoup), mit les rieurs de son côté : « Ah ! voilà l'explication ! Si je comprends bien, c'est le cheval qui fait le chevalier ; ainsi la foi jurée à son suzerain, le courage de ne jamais reculer, la défense de la veuve et de l'orphelin, tout ça, eh bien, ça vient du cheval ! » À la misérable tentation d'expliquer le plus par le moins, on répondra par le dessein arrêté de toujours partir d'en-haut. D'en-haut, c'est-à-dire des aspirations et des nobles désirs que l'homme porte éternellement en lui-même.

La noblesse d'âme

Sigmund Freud a occulté toute une partie des motions dont l'âme humaine est le théâtre pour ne s'occuper que de celles moins avouables que nous a laissées le péché originel. Mais si vous grattez l'écorce pourrie des êtres les plus disgraciés, vous apercevrez — parfois en négatif — une immense soif de vérité, de grandeur et de beauté. Parce que l'homme est de soi, par sa nature, créé pour le bien et il ne se tourne vers le mal que par l'inclination de sa nature déchue. Il existe donc une attirance foncière vers le haut, et tout l'art spirituel consiste à nous orienter dans cette direction, à nous convaincre que nous sommes fils de Roi, héritiers du Royaume, grands par le don immense de la grâce divine. C'est sans doute cela qui fait la valeur de l'élite et qui lui permet d'aspirer à ce qui dépasse les forces humaines.

La condition nous en est dictée par une tradition très ancienne qui plonge ses racines dans le paganisme antique ; donnons-lui un nom : c'est la prédominance de l'âme. Voici ce qu'en disait Sénèque à son ami Lucilius : « Cherchons quelque chose qui ne se détériore pas de jour en jour et à quoi rien ne puisse faire obstacle. Et quelle est cette chose ? C'est l'âme. J'entends une âme droite, bonne et grande. On ne saurait la nommer qu'en disant : c'est un dieu qui s'est fait l'hôte d'un corps mortel. Cette âme

peut tomber dans le corps d'un chevalier romain, comme dans le corps d'un affranchi, d'un esclave. Qu'est-ce qu'un chevalier romain, qu'est-ce qu'un affranchi, un esclave ? Des noms issus de l'orgueil ou de l'injustice. Du plus humble logis on peut s'élancer jusqu'au ciel. Debout donc. "Façonne ton être ; rends-le, lui aussi, digne de Dieu" ». (Sénèque, Lib. IV, litt. 31)

Ensuite, l'esprit qui inspire les élites les incline à la bienveillance et à la compassion pour ceux qui souffrent : préférer le bien de la communauté à son bien propre, ce qui implique une certaine distance vis-à-vis de soi-même et le désir de transmettre l'héritage, car, disait Ernst Jünger, « c'est dans les cœurs nobles que la souffrance du peuple trouve son écho le plus puissant ». Mais, dirons-nous maintenant : qu'est-ce qu'une âme sans corps ?

Un peuple qui se dresse

L'histoire des nations est remplie de remontées spirituelles qui forment, plus que les dynasties et les monuments, l'essence même de leur patrimoine. Dans une page célèbre, Charles Péguy a chanté l'événement toujours attendu d'un peuple qui se dresse contre les humiliations et les abaissements. À ceux qui nous objectent que nous avons trop démérité pour qu'un tel sursaut se produise, nous répondrons que le XIV^e^ siècle, qui avait précédé celui de Jeanne d'Arc, ne méritait pas mieux que le nôtre : c'était l'époque des "rois maudits", l'avènement d'une monarchie étatique, entourée de légistes sans scrupules annonçant Machiavel.

Sans doute, il semble pour l'instant que nul sursaut ne soit prévisible. Mais il y a des milliers de gens qui prient, qui peinent, qui fondent des familles, des écoles, des paroisses (les trois piliers de la civilisation). Plus qu'un relèvement unanime, il semble que telle soit la grâce propre de notre temps : *Une sorte de grande beauté tragique de femme qui garde une forteresse. Une de ces tragiques châtelaines qui gardaient le château intact pour le seigneur, pour le maître, pour l'époux.* (Péguy)

Et nous voilà revenus à notre point de départ. L'élite que nous appelons de nos vœux doit, avant de monter plus haut, se consacrer humblement aux obscurs devoirs quotidiens comme Jésus à Nazareth. Comment cela ? Blaise Pascal nous l'enseigne en trois lignes : « Faire les petites choses comme grandes, à cause de Jésus-Christ qui les fait en nous et qui vit notre vie, et les grandes comme petites et aisées à cause de sa toute-puissance ». Faire du bon pain, comme Jeanne à Domrémy filait la quenouille. Et comme Jésus faisait ses charpentes. Avoir de grandes intentions et les réaliser dans la perfection du détail caché et vulgairement quotidien.

† F. Gérard, O.S.B.
abbé émérite

Frère Albéric et son frère jumeau Vincent

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

Mercredi 6 août : Transfiguration. Frère Albéric prononce ses vœux solennels, entouré de sa nombreuse famille, en particulier son frère jumeau Vincent, séminariste, et son cousin Marc Téqui, récemment ordonné prêtre à l'Institut du Christ-Roi.

Dimanche 10 août : En guise d'audition musicale, l'ensemble *Mare nostrum* dirigé par François Ragot, frère de notre Frère Romuald, nous fait entendre des pièces de Rodrigo, Vivaldi, Turina, Albéniz. L'Espagne est à l'honneur, ce qui n'est pas pour déplaire à Monsieur Velazquez, venu voir son fils, Frère Jean-de-Dieu.

Samedi 16 août : Père Henri nous narre le jubilé de profession de sa tante, Mère Marie-Espérance Charlier, assistante, à Troyes, de la Supérieure générale des Oblates de saint François de Sales. Père Henri a passé le lendemain, jour de l'Assomption, au village du Mesnil Saint-Loup, où a vécu

longtemps son grand-oncle, Henri Charlier, et où la paroisse vit encore dans le rayonnement du Père Emmanuel André.

Mardi 19 août : Père Gabriel raconte le rassemblement des 25 ans de « Domus Christiani », accueilli chaleureusement au Puy-en-Velay par l'évêque du lieu, Mgr Brincard. Père Abbé célébrait la grand-messe le dimanche 17. Les enfants n'étaient pas en reste, acteurs d'un spectacle retraçant l'histoire du sanctuaire.

Dimanche 7 septembre : Après vêpres, ouverture de la retraite annuelle, prêchée par le Père Louis Paisant, des Religieux de saint Vincent de Paul, congrégation évangélisant les milieux les plus défavorisés.

Mercredi 17 septembre : Maître Jacques Hardy, notre ancien notaire, ami très fidèle et conseiller temporel depuis plus de vingt ans, reçoit à Alençon des mains du Nonce apostolique la décoration de Commandeur dans l'Ordre pontifical de saint Grégoire le Grand, décernée par le Saint-Père pour ses services rendus à de nombreuses communautés catholiques.

Samedi 20 septembre : Rentrée des catéchismes. Père Hugues, Père Maur et Frère Bernard reçoivent leur petit contingent d'élèves : une cinquantaine d'enfants. Le lendemain, rentrée du groupe scout, avec 80 à 100 participants.

Vendredi 26 septembre : Père Jehan repart à Rome pour sa dernière année de licence en droit canonique. Cette dernière année sera celle des examens et du mémoire ou « tesina ». — Le nouveau curé du secteur, l'abbé Benoît Caulle, jeune prêtre de Notre-Dame de Vie, et désormais chargé de seize clochers, vient nous communiquer sa passion pour la catéchèse.

Lundi 6 octobre : Sortie annuelle des Frères à l'abbaye de Lérins. Après un arrêt à la basilique de Saint-Maximin pour y vénérer les reliques de notre sainte patronne, arrivée à Cannes vers midi ; ils prennent le bateau pour l'île Saint-Honorat, domaine de la célèbre abbaye de Lérins. Pendant la traversée ils font connaissance avec le Père Abbé, de retour d'une course, puis reçoivent un chaleureux accueil des moines qui leur font ensuite visiter l'abbaye.

Mardi 7 octobre : Une bonne nouvelle pour Frère Hubert et Frère Robert : ils viennent de passer avec succès leur examen de code (de la route et non de droit canonique, hélas !).

Mercredi 8 octobre : Fête de la dédicace de la cathédrale Notre-Dame des Doms. Mgr Reyne, doyen du chapitre et ancien recteur, nous résume certains aspects de son livre sur sa métropole. — Ouverture de la retraite des oblats, prêchée par Père Maur et Père Marc. Effectifs présents : 14 oblats et 21 oblates.

Jeudi 16 octobre : Un événement pour toute l'Église : le Saint-Père fête ses 25 ans de pontificat. Toutes nos messes sont celles de la Chaire de saint Pierre (22 février) avec oraisons pour le Pape ; à midi, nous lisons un extrait de *Entrez dans l'espérance*.

Vendredi 17 octobre : Père Emmanuel et Père Cyrille partent pour Sainte-Marie de la Garde, où Père Cyrille aura le privilège de prêcher la première retraite annuelle.

Lundi 20 octobre : Nos frères étudiants ont trouvé bon de passer leur dernière grande promenade trimestrielle à l'ombre des érables majestueux de la Grande-Chartreuse. Visite du musée de la Correrie, promenade autour du monastère, etc.

Dimanche 26 octobre : Sept adolescents reçoivent la confirmation des mains de Père Abbé. Nous lisons au réfectoire un écrit de la bienheureuse Teresa de Calcutta. — Notre

La cueillette des olives

Père François-de-Sales et le Père Jean-Baptiste, chanoine régulier de Gap, encadrent à Notre-Dame du Laus le pèlerinage annuel du « Chapitre Sainte-Madeleine », grossi de plusieurs scouts.

Mardi 4 novembre : Grande cueillette d'olives pour les profès. Malgré la grêle de juin et la sécheresse, le résultat est satisfaisant, car nos arbres ont été épargnés par la « brunissure ». Beaucoup de voisins sont attendus pour faire presser leur récolte, et le moulin à huile promet de tourner à plein rendement, sous la houlette de Frère Pierre.

Mardi 11 novembre : Alors qu'il va entrer d'ici une semaine dans sa 77e année, notre Père Abbé fondateur, Dom Gérard, nous annonce avec émotion et un grand esprit de foi sa décision de renoncer à la charge abbatiale. Sa lettre de démission est partie la veille. Ayant fondé notre communauté en août 1970, voilà donc plus de 33 ans qu'il en était le pasteur. Ne s'étant guère ménagé, il va enfin pouvoir goûter un peu de repos bien mérité.

Mardi 25 novembre : Tous les profès solennels sont réunis au chapitre, y compris les frères de notre fondation de Sainte-Marie de la Garde. Après les prières et serments d'usage, c'est le vote, et l'on peut bien dire que « le sort tomba sur le plus jeune », puisque Dom Louis-Marie était, sinon en âge, du moins en temps de profession solennelle, le plus jeune père éligible. Dans l'après-midi, après la confirmation officielle donnée au nom du Saint-Siège par notre Père Visiteur Dom Courau, le nouvel élu émet publiquement la profession de foi et le serment de fidélité requis par le droit, puis reçoit au chapitre l'obédience (hommage) de tous ses nouveaux fils, avant d'être installé solennellement à l'église au chant du *Te Deum* carillonné.

F. Basile

LA VIE MONASTIQUE À LA GARDE

La petite communauté de La Garde a soufflé sa première bougie, en ce 21 novembre, fête de la Présentation de Notre-Dame au Temple. Voilà une année qui est passée bien vite. Très bientôt nous aurons la joie de célébrer une deuxième fois la Patronne principale de notre monastère, l'Immaculée Conception.

Bien des travaux ont été réalisés et il en reste encore beaucoup pour construire la maison du Seigneur, mais nous avons quelque peu levé le pied pour redonner plus de place à la lecture.

Nous avons eu aussi la joie de faire notre retraite annuelle sous la houlette du *très bénédictin* Père Cyrille qui nous a invités à escalader la glorieuse échelle des douze degrés de l'humilité.

Notre hôtellerie, provisoirement intégrée dans le monastère, se peuple de temps à autre de joyeux et énergiques scouts qui nous viennent de notre Provence natale : le *ora et labora* (prie et travaille) est rigoureusement observé. Notre frère postulant, fidèle au poste, a reçu sa famille au grand complet ; dernier parloir avant le jour où il recevra le saint habit monastique.

Monsieur Raux avec ses élèves appliqués

La famille de notre maçon, Éric Guillebaud, s'est retrouvée dans la chapelle presque trop petite, à l'occasion d'une messe célébrée pour le repos de l'âme de son beau-père décédé dans des conditions très brutales.

Les « Ateliers monastiques de La Garde » commencent à produire des sandales : Frère Lazare et Frère Augustin ont pu suivre un stage pendant trois semaines avec Claude Raux, maître bottier et catalan d'origine. Le stage fut mené avec un certain panache.

Pendant ce temps, Frère Athanase creusait 400 trous pour la plantation des noyers au moyen d'un tracto-pelle emprunté à notre plus proche voisin, Monsieur Jeanjean. Nous irons chercher les arbres fin novembre pour les planter début décembre. La récolte est prévue pour… 2010.

Frère Athanase prépare une plantation de noyers

Nous avons travaillé une journée entière à vider la bergerie qui deviendra cet hiver, si la Providence nous en donne les moyens, une chapelle plus spacieuse que celle qui sert actuellement : nous aurions quatre fois plus d'espace, pour une liturgie plus ample et plus digne de la gloire de Dieu. À l'occasion de ces travaux, nous avons organisé un pique-nique auquel s'est joint notre ami l'abbé Taillade, curé de Puymirol.

Sainte-Marie de la Garde vit encore ses commencements avec générosité, grâce liée à tous les débuts. C'est en fait toute la Règle de saint Benoît qui est le véritable commencement, commencement long et souvent laborieux du royaume éternel, avec cette grâce qu'on ne doit jamais se lasser de demander, et qui est la fidélité.

Suite à l'élection de Dom Louis-Marie au Barroux, celui-ci a nommé le Père Marc comme notre nouveau Prieur.

——— Monastère Sainte-Marie de la Garde — 47270 ST-PIERRE-DE-CLAIRAC ———

LA JOURNÉE MONASTIQUE

Le dimanche.

Ce jour-là la communauté respire une atmosphère pascale, qui s'accorde avec « le repos laborieux du cloître ».

3 h 30. L'heure du lever de nuit est la même qu'en semaine. Mais l'office, plus long et plus solennel, comporte trois nocturnes avec douze leçons tirées de l'Écriture et des Pères. L'ensemble dure une heure et demie. À la fin de la psalmodie, deux antiphoniers présentent l'étole et l'évangéliaire au Père abbé qui, de sa stalle, chante l'évangile du dimanche. Puis il entonne le *Te decet laus* sur une mélodie très ornée et, l'office de matines étant achevé, la communauté remonte sans bruit en cellule pour s'adonner à la *lectio divina,* qui sera plus brève que de coutume.

6 h. Laudes. Cette Heure canoniale comporte cinq psaumes ; elle est chantée à partir de la cinquième antienne, ce qui souligne son caractère joyeux. Puis, l'office étant achevé, les « serviteurs de table » (qui vont assumer le service de leurs frères pendant les repas de la semaine) s'agenouillent au milieu du chœur tandis que la communauté prie pour eux.

8 h. Prime. Récitation du psaume 118 : *Bienheureux les immaculés dans la voie.* On ne se lasse pas de cette longue litanie célébrant l'amour de la loi divine.

8 h 15. À la sacristie, le Père hebdomadier bénit l'eau et le sel, puis, assisté d'un antiphonier, parcourt les « lieux réguliers » rituel en main, et les asperge d'eau bénite en guise d'exorcisme. L'après-midi, les antiphoniers rempliront les bénitiers des cellules.

8 h 30. Messe non chantée avec sermon dans la crypte. — Pendant le temps qui précède la grand messe de 10 h, les novices aident nos frères cuisiniers pour la préparation du déjeuner qui est toujours un repas de fête : même en carême, le dimanche reste le jour du Seigneur. *(à suivre)*

COMMENT PARTICIPER À NOS OFFICES LITURGIQUES ? (suite)

Nous disions dans une lettre précédente (n° 105) qu'il s'agit moins de se concentrer que de se *détendre*. Tout d'abord, laissez-vous prendre par la psalmodie alternée, par le silence, par les évolutions du chœur et des officiants. C'est ainsi que la sainte Église introduit ses enfants dans le secret de sa prière : il vous faut aborder le monde de la liturgie avec l'âme simple et admirative des enfants. Comment se fait-il que les enfants de nos familles se tiennent si tranquilles pendant les offices les plus longs, sinon parce que, sans le savoir, pendant une heure de temps ils sont devenus des contemplatifs ?

Cependant, un question se présente : **pourquoi tout ce grand cérémonial ?**

La réponse est simple. L'attitude fondamentale du moine (et du chrétien) en présence de Dieu, c'est avant tout une attitude contemplative. Notre prière, avant même d'être une supplique en faveur de l'humanité souffrante, est un acte d'adoration. Elle est la reconnaissance des droits souverains de Dieu sur ses créatures, une proclamation de sa grandeur et de sa transcendance infinie. D'où les marques de respect, les inclinations, les saluts mutuels, l'exactitude des gestes strictement réglés, la soumission au rite. Rien d'improvisé à la cour du grand Roi. En outre cela donne à l'âme une grande liberté : la prière se coule dans l'observance rituelle sans être troublée par les aléas d'une improvisation anarchique. Le rite nous vient de très haut et de très loin. Transmis par l'Église, épouse immuable dont la prière transcende les siècles, le rite exige d'être non pas *recréé* mais humblement *reçu*. Appelons cela, si vous le voulez, la piété *objective,* par opposition à un type de piété où l'homme, en proie au *subjectivisme,* se lance à la recherche de son expression humaine personnelle.

D'autre part, on se gardera bien de voir dans la solennisation du culte un simple embellissement extérieur. Il ne faut pas confondre solennité et décorum. Le caractère solennel que l'Église attache à sa grande liturgie exprime que l'action qui se déroule vient de plus haut que l'homme : elle veut, par la splendeur des signes, donner tout son éclat à la manifestation du surnaturel, nous élever au-dessus du train de la vie quotidienne. Il faudrait citer saint Grégoire : *À l'heure du sacrifice le ciel s'ouvre à la voix du prêtre, en ce mystère de Jésus-Christ les chœurs des anges sont présents, ce qui est en haut vient rejoindre ce qui est en bas, le ciel et la terre s'unissent, le visible et l'invisible ne font qu'un.*

NOTE DU CELLÉRIER

• De nouvelles dispositions fiscales ont été adoptées au mois d'août, avec des avantages non négligeables. En effet les dons qui sont faits au monastère donnent droit désormais à une réduction d'impôt de la valeur de 60 % de ces dons (au lieu de 50 % auparavant) dans la mesure où ils ne dépassent pas un plafond porté à 20 % du revenu imposable (contre 10 % antérieurement), avec une possibilité nouvelle de reporter l'excédent de la réduction fiscale successivement sur les cinq années suivantes (si les dons faits dans l'année dépassent les 20 % du revenu imposable).
En pratique un don de 100 € donne droit à 60 € de réduction d'impôt et demande un effort réel de 40 €.
Pour les entreprises il y a désormais également un droit à réduction d'impôt à hauteur de 60 % du don et dans la limite ou celui-ci ne dépasse pas 5 ‰ du chiffre d'affaires.
À noter que ces mesures sont rétroactives et s'appliquent à tous les dons faits depuis le 1er janvier 2003, moyennant la présentation du reçu fiscal à nous demander.

• Nous recherchons différents gros matériels pour compléter l'équipement de nos ateliers : chariot élévateur d'extérieur (*Manitou* ou autre), plasma, scie à ruban, poste à souder semi-automatique (mig-mag), ponceuse à bande, tenonneuse, perceuse à colonne… Merci pour toute proposition.

• L'Atelier de la Sainte Espérance (84330 Le Barroux), atelier d'art sacré, propose des stages d'initiation et de perfectionnement (sculpture, dessin, aquarelle) pendant les vacances scolaires ou tout autre temps possible. Renseignements au 04 90 62 59 64 (téléphone-fax).

• Nous proposons aux jeunes gens de 16 à 25 ans de partager la vie des moines du lundi 16 (soir) au samedi 21 (midi) février 2004. Pour les messieurs des retraites spirituelles seront prêchées du mardi 18 (soir) au dimanche 23 (midi) mai 2004 et du mardi 9 (soir) au dimanche 14 (midi) novembre 2004. Écrire au Père Hôtelier pour s'inscrire à ces retraites ou obtenir des renseignements complémentaires.

F. Raphaël

• ***POUR AIDER LES MOINES.*** Chèques à l'ordre de « Monastère Sainte-Madeleine » – 84330 Le Barroux, sans autre mention, ou CCP 6413 65 A Marseille. **Pour la Belgique** : BCH 000-1431091-50 Bruxelles. **Pour la Suisse** : Compte de Chèques Postaux 12-19114-6 Genève.

• ***POUR AIDER LES MONIALES À CONSTRUIRE.*** Chèques à l'ordre de « Monastère Notre-Dame de l'Annonciation » – 84330 Le Barroux, sans autre mention, ou CCP 2583 70 B Marseille.

Artisanat Monastique de Provence – dépôt légal à parution – Imprimé au Monastère